

Présentation synthétique des 12 nouveaux programmes éligibles aux CEE précarité énergétique.

L'ensemble des programmes suivants est validé jusqu'au 31 décembre 2017, fin de la période actuelle des CEE (2015-2017).

Le taux de conversion est le suivant : chaque fois qu'un éligible ou un obligé investit 8€ dans l'un des ces programmes, il récupère 1MWhcumac de CEE (à sa charge ensuite, si le financeur n'est pas un obligé, de négocier et vendre ces CEE à un obligé sur le marché des CEE).

Porteur	Nom du projet	Nombre de bénéficiaires	Résumé du programme
ANAH	Accompagnement des copropriétés "fragiles" préparant une décision de rénovation énergétique	700 copropriétés (environ 20 000 logements)	Ce programme vise à accompagner 700 copropriétés fragiles désireuses d'engager des travaux de rénovation énergétique, par une mission d'aide à la maîtrise d'ouvrage aidant à la prise de décision, à la finalisation du programme de travaux et à l'accompagnement des copropriétaires dans le financement de leur quote-part.

Porteur	Nom du programme	Nombre de bénéficiaires	Résumé du programme
Économie d'énergie SAS	CLEO	130 000 ménages	<p>Le programme CLEO d'Économie d'Énergie est un programme à destination des bailleurs sociaux, afin de mettre en place des actions de sensibilisation de leurs locataires aux éco-comportements. Le programme sera entièrement financé par les obligés, et donc gratuit pour les locataires et les bailleurs.</p> <p>L'idée générale consiste à mobiliser les locataires, individuellement et collectivement, autour de la maîtrise de leurs consommations d'énergie, et à les maintenir motivés dans le temps grâce à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un site internet/appli mobile pour informer, et donner les moyens d'agir en s'amusant autour d'éco-gestes, de défis ludiques et de quizz qui permettent d'engranger des points et gagner des cadeaux et récompenses individuelles • Des animations terrain et l'organisation d'évènements, notamment des jeux et des concours entre bâtiments, qui permettent cette fois-ci de gagner des cadeaux et récompenses collectives (par exemple : des jardins partagés, des parcs à vélos...) <p>Les bailleurs sociaux partie prenante du programme auront accès à un site internet pour suivre les engagements et progrès des immeubles participants.</p> <p>L'esprit du programme s'inspire de la théorie des « nudges », ou coup de pouce en français, issue des enseignements de la psychologie et de l'économie comportementale. L'idée est d'influencer en douceur les comportements pour amener les personnes à passer à l'action, via des suggestions jamais contraignantes et presque toujours ludiques.</p>

Présentation synthétique des 12 nouveaux programmes éligibles aux CEE précarité énergétique.

Porteur	Nom du programme	Nombre de bénéficiaires	Résumé du programme
Engie	Eco-gestes solidaires	11 500 ménages	<p>Pour mettre en œuvre son programme Eco-Gestes Solidaires, ENGIE s'appuiera sur 80 de ses partenaires de médiation solidarité présents sur le territoire, là où les enjeux de précarité sont importants. Toutes les semaines les associations recevront une liste de clients aidés ENGIE, en difficulté de paiement de leur facture d'énergie et habitant à proximité du lieu d'accueil du partenaire.</p> <p>Formés et appuyés par les Correspondants Solidarité et Relations Externes d'ENGIE, les médiateurs de ces associations contacteront ces clients pour leur proposer un double accompagnement autour de la Maîtrise de la Demande en Energie (MDE) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un rendez-vous individuel d'une heure pour leur dispenser les éco-gestes les plus pertinents. Cet accompagnement sera appuyé par la remise systématique d'un kit d'outils MDE ENGIE (thermomètre pédagogique, sablier de douche, éventail éco-gestes, jeu de 7 familles ...). • La possibilité de compléter les acquis de l'entretien individuel avec la participation à un atelier collectif, animé sous un angle ludique, avec la mise à dispositions par ENGIE d'outils pédagogiques (facture géante, totem éco-gestes, vidéos,). <p>ENGIE s'engage à sensibiliser individuellement au moins 11500 ménages sur l'année 2017 et à réaliser, début 2018, un bilan de l'évolution des consommations des personnes accompagnées.</p>

Présentation synthétique des 12 nouveaux programmes éligibles aux CEE précarité énergétique.

Porteur	Nom du programme	Nombre de bénéficiaires	Résumé du programme
Engie Home Services	Eco-gestes durables	278 000 ménages	<p>ENGIE Home Services est un réseau de 250 agences et 3 300 techniciens en France spécialistes de l'entretien et du dépannage des équipements thermiques dans le logement (systèmes de chauffage et de climatisation). Le programme Éco-gestes durables s'adresse principalement aux ménages identifiés en situation de précarité énergétique.</p> <p>ENGIE Home Services intervient au domicile des particuliers notamment pour l'entretien des chaudières. Ainsi lors de son passage, le technicien formera le ménage aux éco-gestes, en leur expliquant quels sont les usages de leurs appareils et les gestes quotidiens qui permettent de réduire les factures d'énergie. En fin de visite, ils laisseront au ménage un support (format « éventail ») récapitulant les éco-gestes transmis. Les éco-gestes sont importants pour le changement de comportement et inciter les ménages à adopter l'éco-attitude. C'est ainsi que plus d'une vingtaine d'éco-gestes sont passés en revue tant sur l'énergie : gaz et électricité que sur l'eau. Des conseils simples, illustrés et accessibles à tous.</p> <p>Après le départ du technicien, un outil de satisfaction (Net Promoteur Score) permet de recueillir le sentiment « à chaud » du ménage sur la qualité de la prestation reçue. Un questionnaire lui sera également proposé pour évaluer l'impact des conseils reçus sur ses usages et les économies d'énergie réalisées.</p> <p>Pour former au mieux les ménages, et dans le cadre du programme Éco-gestes durables, les techniciens d'ENGIE Home Services recevront une formation spécifique en e-learning sur les éco-gestes, le conseil aux particuliers et la relation client.</p>

Présentation synthétique des 12 nouveaux programmes éligibles aux CEE précarité énergétique.

Porteur	Nom du programme	Nombre de bénéficiaires	Résumé du programme
Habitat 29	Mettons nos énergies au service des locataires	7000 ménages	<p>Habitat 29 est fortement engagé sur le thème de l'accompagnement énergétique de ses locataires depuis 2008, notamment à travers les engagements pris dans son Agenda 21. Le programme « Mettons nos énergies au service des locataires » poursuit cette dynamique et développe de nouvelles actions visant à lutter contre la précarité énergétique. L'objectif principal étant de mieux comprendre pour agir efficacement.</p> <p>1/ Conscient qu'il est essentiel d'entretenir et d'améliorer les performances énergétiques de son patrimoine (plus de 10 000 logements dans le Finistère), Habitat 29 a prévu d'investir 90 M€ dans les travaux de réhabilitation énergétique entre 2012 et 2021.</p> <p>2/ Conscient que la facture énergétique ne dépend pas uniquement de l'habitat mais également des usages des locataires, Habitat 29 a souhaité équiper une partie de ces logements réhabilités avec un service distant (boîtier de programmation) qui permet aux locataires de maîtriser et de suivre leurs dépenses énergétiques. ⇒ Le programme vise à déployer cet outil sur plus de 1 000 nouveaux logements neufs et réhabilités d'ici fin 2017</p> <p>3/ Conscient qu'il existe une méconnaissance des coûts énergétiques réellement supportés par les locataires dans les logements, Habitat 29 a souhaité développer un Observatoire des charges, service innovant pour aider les locataires à agir sur leur facture énergétique. Cet outil entièrement pensé par Habitat 29, avec l'aide d'un bureau d'études, sera déployé auprès des équipes de proximité. ⇒ Le programme vise à supporter le développement de ce nouvel outil et son déploiement auprès des équipes (formation).</p> <p>4/ Conscient qu'il est nécessaire d'accompagner les locataires sur la durée, Habitat 29 a d'ores et déjà signé une partenariat avec les Agences locales de Energie et du Climat du Finistère pour aller plus loin dans le conseil et l'expertise apportés aux locataires. ⇒ Le programme vise à développer l'accompagnement humain et personnalisé au travers d'actions individuelles ou collectives notamment sur les bons gestes à adopter pour réduire sa facture énergétique.</p>

Présentation synthétique des 12 nouveaux programmes éligibles aux CEE précarité énergétique.

Porteur	Nom du programme	Nombre de bénéficiaires	Résumé du programme
La Poste / Inventage Energie & Environnement	DEPAR Diagnostics Énergétiques Pour Accompagner la Rénovation	200 000 ménages	<p>Le projet DÉPAR vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Compléter les dispositifs publics de détection, de sensibilisation, d'accompagnement et de rénovation existants ; • Initier un nouveau métier de « référent énergie » orienté vers la transition énergétique à destination des particuliers ; • Accompagner les ménages vers des solutions de financements des travaux de rénovation aussi bien publiques que privées (via l'ANAH, le tiers-financement, les CEE, le crédit d'impôt transition énergétique (CITE) ou encore l'éco-PTZ). <p>La Poste va mobiliser son réseau de facteurs, qui réalisera des premières visites de sensibilisation (remise d'un dépliant sur le programme, formulaire de 10 questions) et de prise de rendez-vous.</p> <p>En plus, 55 agents seront formés pour réaliser l'intégralité des diagnostics. Ces techniciens seront formés au diagnostic énergétique et à l'accompagnement des ménages en situation de précarité énergétique. (Formation FEEbat ou équivalent - niveau 4 et formation Croix-Rouge Insertion logisCité pour la sensibilisation aux enjeux de la précarité énergétique, posture professionnelle et éco-gestes).</p> <p>Chez les ménages visités, ces techniciens :</p> <ul style="list-style-type: none"> • réaliseront des diagnostics énergétique (3CL), • installeront un kit ampoules LED-pomme de douche-mousseurs, • installeront ou remplaceront un thermostat programmable/connecté avec conseils sur le réglage des appareils de chauffe quand nécessaire, • apporteront des conseils sur les éco-gestes, le financement de travaux et les acteurs de la rénovation, sur les artisans, sur la facturation et l'achat d'énergie <p>La Poste contractualisera avec les collectivités et réalisera pour leur compte les diagnostics, sur un territoire délimité avec elles. En contrepartie, les collectivités co-contractantes s'engageront à reverser l'intégralité des CEE "précarité énergétique" générés par leur contribution au programme à l'obligé financeur.</p>

Porteur	Nom du programme	Nombre de bénéficiaires	Résumé du programme
Solenergy / Eco CO2	MAGE	12 000 ménages	<p>Le programme MAGE vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagner collectivement et individuellement, sur 2 ans, les foyers modestes et très modestes du parc social et privé (plafonds ANAH), pour les aider à comprendre et maîtriser leurs consommations d'énergie et d'eau, particulièrement au moment d'un changement de contexte : emménagement, rénovation significative ou installation d'équipements thermiques, première demande FSL... • Apporter une méthodologie et des outils pédagogiques aux intervenants qui accompagnent ces ménages pour évaluer les économies réalisées de façon continue, grâce à l'utilisation d'objets connectés et d'un tableau de bord numérique tout au long du programme. <p>2 étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etape 1 : Un appel à projets est lancé pour recruter des territoires de mise en œuvre du programme. • Etape 2 : Chaque projet accompagné dans le programme MAGE comprendra : <ul style="list-style-type: none"> ○ des animations collectives sous forme d'ateliers pédagogiques ○ un accompagnement individuel pour les foyers volontaires pendant 2 ans (3 visites à domicile) ○ l'installation chez les ménages d'une tablette domestique captant les données du compteur d'électricité, des capteurs de température et d'hygrométrie (1 en intérieur dans la pièce principale, 1 en extérieur), un capteur de gaz si nécessaire, pendant toute la durée du suivi. <p>Les accompagnants (individuel et collectif) seront formés par Eco CO₂.</p>

Porteur	Nom du programme	Nombre de bénéficiaires	Résumé du programme
Sonergia / Soliha	ECORCE	4 000 à 16 000 ménages	<p>Contenu du programme :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Détection des ménages en situation de précarité énergétique : via des campagnes de communication orientées vers les partenaires du monde agricole, les partenaires associatifs type SOLIHA, les partenaires publics et sociaux. • Actions à destination des ménages : Une fois les ménages détectés, plusieurs actions leur sont proposées : <ul style="list-style-type: none"> ○ des actions collectives d'information et de sensibilisation aux économies d'énergie ; ○ des accompagnements individuels : diagnostics socio-techniques (analyse des usages, éco-gestes, préconisation d'installation de petits équipements) et audits techniques des logements (inventaire des travaux énergétiques réalisables - sauf pour ceux ayant déjà réalisé un DPE par un opérateur ; proposition d'aides techniques et financières) ; ○ suivi et accompagnement des ménages dans le temps (consommations réelles et comportements, détection d'incidents, optimisation usages MDE, gestion des abonnements énergie...). • Action à destination des opérateurs chargés de la mise en œuvre des actions à destination des ménages : <ul style="list-style-type: none"> ○ Formation au diagnostic sociotechnique personnalisé du personnel des associations et des acteurs de terrain non spécialistes ou des nouvelles personnes recrutées <p>Les données sur les ménages accompagnés seront capitalisées et transmises à l'ONPE.</p> <p>Une coordination avec les PRIS et PTRE des territoires d'action du programme ECORCE est prévue. Les ménages seront orientés vers ces dispositifs lorsque des travaux de rénovation sont envisageables dans leur logement. De la même manière, les PRIS et PTRE seront invités à proposer aux ménages susceptibles de bénéficier d'un accompagnement par le programme ECORCE leur inscription dans le programme.</p>

Porteur	Nom du programme	Nombre de bénéficiaires	Résumé du programme
Urbanis - agence régionale de Lyon	AMO Déclic auprès de copropriétés	40 copropriétés	<p>Question de départ : Quel outillage humain proposer aux copropriétés dans « l'entre-deux », ni suffisamment dégradées pour intégrer un programme de l'Anah (copropriétés en difficulté) ni suffisamment pourvues pour s'en sortir seules, et en grande partie composées des classes moyennes particulièrement exposées à la précarité énergétique ?</p> <p>Contenu du programme :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1. Repérage des copropriétés via : <ul style="list-style-type: none"> ○ Les plateformes locales de rénovation énergétique ○ Les dispositifs de l'ANAH déjà existants (POPAC, VOC, OPAH, PIG...) ○ La prospection des syndic • 2. Premiers contacts avec la copropriété (syndic, conseil syndical) • 3. Diagnostic et préconisations : <ul style="list-style-type: none"> ○ Diagnostic multicritères : historique de la copropriété, organisation juridique et foncière, fonctionnement des instances de gestion, état du bâti (analyse portant sur les parties communes). ○ Préconisation d'action de performance énergétique : réalisation d'un plan patrimoine sous la forme d'un rapport détaillé précisant l'état du bâti existant et des systèmes, les besoins en terme de travaux, de mise aux normes, d'amélioration le tout présenté sous forme de priorité, une planification des actions à mener à court moyen et long terme, une budgétisation de ces actions • 4. Suivi-animation du plan d'actions : appui spécifique et ciblé par URBANIS, qui pourra prendre diverses formes, ateliers thématiques, groupe de travail, conférences, etc. <ul style="list-style-type: none"> ○ Améliorer le dialogue et le partenariat des instances de gestion (faire monter les conseils syndicaux en compétences). ○ Mobilisation des copropriétaires (sensibilisation, Renforcement de la communication en direction des copropriétaires) ○ Gestion financière de la copropriété (constitution du fonds de réserve, renégociation des contrats, appui à l'élaboration d'un plan de trésorerie « amont » pour garantir le paiement des factures de fonctionnement pendant les travaux).

Porteur	Nom du programme	Nombre de bénéficiaires	Résumé du projet
Association Wimoov	Plateformes Wimoov la mobilité durable accessible à tous	9000 personnes	<p>Objectif : Renforcer le déploiement sur le territoire national des plateformes Wimoov, qui proposent une offre de services mobilité adaptés à tous les publics en situation de fragilité.</p> <p>Cette offre est organisée autour de 2 temps:</p> <p>1. Bilan des Compétences Mobilité Réalisé par un conseiller mobilité, il se déroule sous la forme d'un entretien individuel d'1h30 en moyenne et a pour objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de comprendre et d'analyser la situation personnelle, sociale et professionnelle du bénéficiaire ; • de mesurer sa connaissance relative aux déplacements ; • d'identifier précisément ses besoins de mobilité ; • de définir les solutions de mobilité en lien avec son projet personnel et/ou professionnel ; • de préconiser les modalités d'accompagnement à court et à moyen terme. <p>2. Une fois ce bilan réalisé, le bénéficiaire est orienté vers le service ou la combinaison de services permettant de répondre à sa situation. Ces services s'articulent autour de trois types de prestations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • services solidaires (autopartage social, transport micro-collectif, ballade éco-mobilité, covoiturage nocturne) • solutions matérielle (mise à disposition de véhicule, réparation de véhicule via le réseau de Garages Renault Solidaires, marquage et réparation de vélo) • formations (essai de scooter, de vélo, micro-crédit social, sécurité routière, mobilité, achat de véhicule solidaire, auto-école solidaire, ...)

Présentation synthétique des 12 nouveaux programmes éligibles aux CEE précarité énergétique.

Porteur	Nom du programme	Nombre de bénéficiaires	Résumé du projet
FUB / Inventage Energie & Environnement	Alveole : Apprentissage et Local Vélo pour Offrir une Liberté de mobilité Economie en énergie	2250 ménages accompagnés	<p>Objectif : accélérer la création de locaux vélos équipés et sécurisés dans le parc social existant et d'accompagner les ménages concernés vers une mobilité autonome afin d'améliorer leur intégration sociale.</p> <p>Etapes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Communication générale sur le programme ALVÉOLE à destination des bailleurs sociaux, par la FUB. • Conception, aménagement, réaménagement de locaux vélos (transmission d'un CCTP type aux bailleurs) • Formation de formateurs sur le thème « créer, gérer, animer une vélo-école », pour développer le nombre d'initiateurs et d'éducateurs • Mise en place de vélo-écoles et ateliers de réparation par les formateurs formés • Évaluation des impacts du programme et communication ciblée

Porteur	Nom du programme	Nombre de bénéficiaires	Résumé du projet
Rhonealpennergie-environnement (RAEE)	Précarité énergétique en matière de déplacements en Auvergne Rhône Alpes (PEnD-AURA)	10 000 personnes	<p>Objectif : initier et mettre en œuvre, dans les politiques des collectivités territoriales et des bailleurs sociaux, un véritable accompagnement (information, formation, conseil, suivi...) et des actions concrètes pour réduire la précarité des personnes exposées à une vulnérabilité énergétique en matière de déplacements.</p> <p>Étapes du programme :</p> <ul style="list-style-type: none"> • PHASE 1 - Réalisation de l'état de l'art : 2ème semestre 2016 -1er semestre 2017 : <ul style="list-style-type: none"> ○ Recensement et description des actions, politiques et programmes existants en matière de mobilité à destination des publics vulnérables en région et en France. ○ Analyse et formulation d'un « catalogue » d'actions notamment proposées par les projets pilotes (cible, objectifs, conditions et moyens de mise en œuvre, outils, partenariats possibles/souhaitables, indicateurs d'évaluation ...) en matière de lutte contre la précarité énergétique dans les transports. • PHASE 2 - Mise en œuvre de programmes d'actions expérimentaux (2017) : Les 22 actions proposées par les partenaires portent sur l'information / sensibilisation / formation mais aussi sur des solutions nécessitant des équipements légers, comme la mise en œuvre de solutions d'auto-partage ou du covoiturage par exemple. RAEE accompagnera les partenaires tout au long de leur mise en place. • PHASE 3 - Bilans et propositions de déploiement (2ème semestre 2017) : A l'issue du projet, des préconisations tirées des actions mises en place viendront étoffer l'état des lieux réalisé en début de projet. L'objectif sera d'aboutir à des propositions d'actions pouvant être largement déployées en région mais aussi plus largement ailleurs en France. Le cas échéant, certaines actions pourront faire l'objet de propositions de fiches de type CEE standardisées, créant un cadre pour de nouvelles pratiques. <p>Ces actions représentent, sur 14 mois, un investissement des collectivités partenaires de 1,5 million d'euros financé pour moitié par les CEE précarité via les obligés partenaires (Auchan et Total).</p>